

Les différentes étapes du dossier de candidature au label **Station Verte**

Ce document informatif vous permet de vous expliquer brièvement quelles sont les 4 étapes constituant le dossier de candidature de la commune au label **Station Verte**.

Bien entendu, **il est nécessaire de prendre contact avec la Fédération** (cf cartouche ci-dessus : « demander plus d'information sur le label Station Verte ») **afin de recevoir la marche à suivre complète et les documents nécessaires au montage du dossier.**

Etape 1/4 :

Nécessité d'adresser par courrier au siège de la Fédération :

- la liste des **critères** dûment complétée et signée,
- les pièces justificatives demandées pour confirmer la validation des critères,
- une **lettre d'engagement** dans la démarche de candidature au label,
- une documentation papier de présentation de votre destination touristique.

>>>>> A réception de ces documents, une 1ère étude de votre candidature sera effectuée.

Etape 2/4

Si votre candidature correspond à ce 1er niveau d'exigence, vous recevrez vos **identifiants** qui vous permettront de compléter votre fiche station sur l'extranet (nb : *cette fiche complétée sera mise en ligne si votre candidature est retenue*).

>>>>> Une fois que votre fiche station sera dûment complétée, une nouvelle étude plus approfondie de votre candidature sera effectuée.

Etape 3/4

Si votre candidature passe ce 2ème niveau d'exigence, et après réception de l'**accord de confidentialité**, nous vous communiquerons un lien vous permettant d'accéder au Référentiel Station Verte, outil d'évaluation sur votre niveau d'écotouristicité.

En complément votre dossier devra être accompagné d'une **délibération de l'organe délibérant** (Conseil Municipal ou Conseil Communautaire si la candidature de la commune est portée par l'EPCI)

Etape 4/4

Une fois ces 3 étapes dûment remplies, un représentant de la Fédération prendra contact afin de convenir **d'un rendez-vous pour une visite de la commune candidate.**

>>>>> Le dossier ainsi complet sera présenté à la Commission Nationale de Contrôle et de Labellisation.